Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 41 (1968)

Heft: 12

Artikel: Le logement dans les pays du Marché commun

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-126574

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le logement dans les pays du Marché commun

Les logements, dans le Marché commun, sont surpeuplés: le nombre de personnes par pièce varie de 0,6 en Belgique à 1,1 en Italie, tandis qu'aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, il s'établit à 0,7. Dans une étude qui vient d'être publiée par l'Office des statistiques européennes, sur les «conditions de logements dans la Communauté», on relève que si l'on considère le chiffre d'une personne par pièce comme critère exigible du peuplement d'un logement, plus d'un tiers des habitations en France ne répondent pas à cette condition. Les pourcentages correspondants sont de 21% en Allemagne et aux Pays-Bas, de 9 et de 8% en Belgique et au Luxembourg. Il faut remarquer que, dans ces statistiques, la cuisine est comptée comme pièce d'habitation.

L'étude de l'Office des statistiques donne en outre les renseignements suivants:

1. Population et logements

En 1960, la CEE comptait 172 millions d'habitants et 49 millions de logements. Pour 179 millions d'habitants aux Etats-Unis, il y avait 58 millions de logements.

C'est la Belgique qui enregistre la plus forte proportion de logements pour 1000 habitants (328). Viennent ensuite la France (309), le Luxembourg, l'Allemagne (288), l'Italie et les Pays-Bas (244).

2. Taille des logements

Les logements français sont en moyenne les plus petits (3,1 pièces). Ensuite viennent ceux de l'Italie (3,3), de l'Allemagne (4). Le nombre moyen de pièces par logement est considérablement plus élevé dans les pays du Benelux: 4,8 pièces en Belgique, 5,1 au Luxembourg et 5,3 aux Pays-Bas.

3. Type et âge des logements

Le type des logements – maisons individuelles, immeubles – varie beaucoup d'un pays à l'autre. En Allemagne et en France, les logements se trouvent à peu près également partagés entre les maisons individuelles et les immeubles.

Dans les pays du Benelux, le rapport est d'environ 60% pour les maisons individuelles.

Dans le Benelux, 20 à 25% des logements ont été construits depuis 1945. Les nouvelles constructions sont de loin les plus nombreuses en Allemagne (38%), alors que la France n'en compte que 17%, c'est-à-dire la proportion la plus faible de la Communauté. En France d'ailleurs, plus de 60% des logements datent d'avant la Première Guerre mondiale.

4. Equipement des logements

Les logements les mieux équipés (eau courante, toilettes, salle de bains) se trouvent en Allemagne, au Luxembourg et aux Pays-Bas. Mais en Italie, par exemple, les occupants de près d'un tiers des logements étaient obligés (en 1960 date du premier recensement) d'aller chercher l'eau au-dehors. Par contre, il n'y a que 40% des logements français qui, à la même date, étaient équipés de toilettes à l'intérieur du domicile, contre 85% aux Pays-Bas, 62% et 64% en Italie et en Allemagne.

Faute de suivre ce processus, l'industrialisation risque de demeurer un leurre. Un procédé industriel peut être très satisfaisant sur le plan financier et même technique et manquer complètement son but faute d'une adéquation aux besoins réels des usagers. Et ce n'est pas une «étude de marché» qui est le moins du monde capable de déceler la nature de ces besoins. Une analyse fine, durant une très longue période, des satisfactions ou insatisfactions exprimées, de l'image que se font les usagers de leur vie dans le logement et de leurs comportements réels, peut seule apporter des éléments de jugement sur l'expérience.

A partir de ce jugement objectif et des évolutions probables: du budget temps des individus, de leur niveau économique et culturel, de leur vie familiale, sans doute serait-on mieux à même de formuler un compromis entre les goûts actuels des usagers et ce que deviendront leurs besoins réels à moyen terme. N'oublions pas que nous construisons généralement pour un demi-siècle et qu'une famille habitera le même logement plus de dix ans. Gardons-nous d'industrialiser à la légère des modèles trop vite périmés.

Une véritable industrialisation suppose de petites séries et des moyens de production reconvertibles si l'on ne veut pas installer la sclérose. Rien ne serait plus mauvais qu'un procédé industriel rigide, incapable de répondre à l'évolution des besoins.

«Journée du Bâtiment»